

Entrée en 6^{ème}
Classes à Horaires Aménagés (CHA) MUSIQUE, DANSE et THEATRE à BEZIERS
Collège Katia et Maurice Krafft pour la Musique
Collège Jean Perrin pour la Danse
Collège Paul Riquet pour le Théâtre

Finalités et principes des Classes à Horaires Aménagés

Les classes à horaires aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique ou de la danse, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Cette formation spécifique vise à développer des capacités artistiques affirmées dont les prolongements attendus sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle, conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le Ministère de la Culture.

Ministère de l'Éducation Nationale. Circulaire du 2 août 2002.

Comment fonctionne une Classe à Horaires Aménagés (CHA) ?

Les élèves bénéficient d'un cursus complet musical ou chorégraphique ou scénique, de 3h à 7h par semaine, selon le parcours. Ces cours sont dispensés sur le temps scolaire (et peuvent dépasser occasionnellement sur le temps périscolaire).

Pour la CHA Musique (CHAM), les élèves sont inscrits au collège K et M Krafft (Bd Yves du Manoir à Béziers)

Pour la CHA Danse (CHAD), les élèves sont inscrits au collège J Perrin (1, Av Pierre Villon à Béziers)

Pour la CHA Théâtre (CHAT), les élèves sont inscrits au collège P Riquet (Pl du Général de Gaulle à Béziers)

CHA Musique	CHA Danse	CHA Théâtre
Collège K. et M. Krafft Boulevard Yves du Manoir - BP 3013 – 34500 BEZIERS Tél. : 0467761866 Email : ce.0341321b@ac-montpellier.fr Site : http://clg-krafft-beziers.ac-montpellier.fr	Collège J. Perrin 1 avenue Pierre Villon – 34500 BEZIERS Tél. : 0467760621 Email : ce.0341066z@ac-montpellier.fr Site : http://clg-perrin-beziers.ac-montpellier.fr	Collège P. Riquet Place du Général de Gaulle – 34500 BEZIERS Tél. : 0499432630 Email : ce.0340836z@ac-montpellier.fr Site : https://paul-riquet-beziers.mon-ent-occitanie.fr

Informations aux élèves et à leurs familles

Chaque collège organise une réunion d'information et de présentation du cursus aux familles.

Pour la CHAM du collège KRAFFT, si les conditions sanitaires le permettent, l'équipe de direction se rendra dans les écoles courant février. Une plaquette d'information sera envoyée aux écoles.

Par ailleurs, le collège Krafft organise une présentation de l'option musique lundi **14 mars** après-midi dans le réfectoire du collège KRAFFT, en 2 sessions si c'est possible (14h-14h50- Amandiers et Arbousiers puis 15h-16h- Tamaris et Oliviers). Si le brassage n'est pas possible 2 équipes de professeurs seront constituées pour se rendre dans les écoles.

Pour la CHAT du collège RIQUET, si les conditions sanitaires le permettent, l'équipe de direction et les enseignants se rendront dans les écoles courant février. Une plaquette d'information sera envoyée aux écoles.

Pour la CHAD du collège PERRIN, le recrutement en 6^{ème} est suspendu pour l'heure, dans l'attente d'une nouvelle orientation du projet.

Modalités d'accès

à la CHA Musique

Le cursus CHAM se prépare au Collège Katia et Maurice Krafft de Béziers en partenariat avec le Conservatoire « L'Avant-Scène ». Il a vu le jour en septembre 2008 et se situe dans la continuité des classes à horaires aménagés proposées à l'école primaire des Romarins. L'entrée dans cette option peut se faire en 6^{ème} mais aussi éventuellement selon les places disponibles, en classe de 5^{ème}. Les débutants sont acceptés, tout comme les élèves ayant déjà une pratique instrumentale au conservatoire ou dans une autre structure. Les enseignements se partagent entre le Collège (cours d'Education musicale et chorale) et le Conservatoire (cours de formation musicale, d'instrument et de pratiques collectives orchestre et musique de chambre).

Il est à noter que les familles ne devront pas acheter les instruments : le Conservatoire les leur louera en échange d'une somme modeste chaque année. Les enfants auront l'instrument à la maison et devront fournir un travail régulier, au même titre que les devoirs donnés au collège.

Un test d'admission a lieu le lundi 11 avril 2021 au collège Krafft (salle de musique). Le jour du test, il faut se munir d'un stylo, d'un crayon à papier et d'une gomme. La présence d'un parent est obligatoire. Le test se décline en deux parties : une partie écrite (audition avec Q.C.M.) et une partie orale, vocale et rythmique, qui demande au candidat de reproduire une courte mélodie et des cellules rythmiques frappées dans les mains.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au secrétariat du collège : ce.0341321b@ac-montpellier.fr

à la CHA Danse

Le recrutement en 6^{ème} est suspendu pour l'heure, en l'attente d'une nouvelle orientation du projet. Le cursus peut être exceptionnellement intégré en cours de cursus au collège. L'accès à la CHAD est ouvert à tous les élèves motivés par la pratique de la danse quel que soit leur niveau et avec un niveau scolaire compatible avec les exigences du dispositif. L'enseignement de la Danse se situe au Conservatoire « L'Avant-Scène ».

L'admission est soumise à **un test d'entrée organisé** au collège Jean Perrin. Le jury est composé de la professeure d'EPS « coordonnatrice Danse » et de professeurs du Conservatoire. Le candidat sera évalué sur deux modalités :

- un cours dans le cadre duquel seront appréciés sa prestation artistique et son engagement dans la pratique. Il ne nécessite aucune préparation spécifique.
- un entretien permettant de juger sa motivation pour le dispositif.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au secrétariat du collège : ce.0341066z@ac-montpellier.fr

à la CHA Théâtre

Le cursus CHAT se prépare au collège Paul Riquet de Béziers en partenariat avec le Conservatoire « L'Avant-Scène ». Il a été créé à la rentrée 2011, avec un partenariat unique entre l'Education Nationale et un Conservatoire (il n'existe que 5 établissements en France proposant cette option). L'entrée dans cette option se fait en 6^{ème}, et vaut dérogation. L'accès à la CHAT est ouvert à tous les élèves motivés, dans la limite des places disponibles (20 places + 5 en liste supplémentaire). Les élèves reçoivent 3 heures hebdomadaires de pratique théâtrale, sous la responsabilité d'un professeur de Théâtre du collège et d'un professeur d'Art Dramatique du Conservatoire. Cette classe s'organise autour de 3 activités principales :

- La pratique du jeu théâtral. Le choix des textes est adapté au niveau de la classe et articulé avec les nouveaux programmes. Le texte dramatique sera privilégié mais sans exclure les autres genres. L'initiation à la dimension plastique du théâtre et à la scénographie sera abordée. Un spectacle de fin d'année est donné par les élèves.
- Un parcours du spectateur. L'élève assistera à plusieurs spectacles dans les théâtres de Béziers. L'analyse de spectacles est ainsi l'occasion d'exercices et de travaux de formes variées, permettant progressivement l'acquisition d'une culture du spectateur averti.
- Une éducation culturelle. Elle s'appuie sur l'exploitation et l'analyse des œuvres et de l'histoire du théâtre. Les membres de l'équipe pédagogique veilleront à faire acquérir aux élèves une culture générale en articulant pratique artistique et savoir théorique afin de garantir la cohérence des contenus de l'enseignement.

Une audition a lieu le mercredi 13 avril 2022 au collège Paul Riquet de Béziers en partenariat avec le Conservatoire « L'Avant-Scène ». L'élève devra pour le jour du test apprendre un texte bref qui sera communiqué à la famille.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au secrétariat du collège : ce.0340836z@ac-montpellier.fr

Pour inscrire votre enfant,

Le formulaire en ligne devra être renseigné par les familles **avant le 11 mars**

Vous le trouverez l'adresse suivante <https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/s/b9ixau9yqn/k/CHA-Arts-2D>

Les familles qui rencontrent des difficultés pourront s'adresser à l'école ou au collège pour les aider dans leurs démarches.

La fiche pédagogique (page 4) sera renseignée par l'enseignant de CM2 de l'élève. L'école transmettra directement cette évaluation pédagogique au collège concerné **avant le 11 mars**.

Une convocation sera envoyée par mail par le collège quelques jours avant le test d'entrée. Elle sera accompagnée des consignes d'examen.

Commission d'admission (début mai),

Pour chaque CHA, une commission présidée par le Directeur académique instruira les candidatures en prenant en compte les résultats de ce test ainsi que les résultats scolaires renseignés par les enseignants de CM2.

Les critères d'instruction des dossiers par la commission portent sur 4 points :

- Les compétences et/ou la pratique dans le champ artistique (en théâtre, seule l'appétence de l'élève est prise en compte – pas de niveau artistique exigible) ;
- les compétences globales hors enseignement artistique (l'élève ne doit pas être mis en difficulté dans cet aménagement horaire, sans pour autant manifester un niveau d'excellence) ;
- la motivation pour une pratique artistique soutenue ;
- les compétences méthodologiques et transversales (capacité organisationnelle, autonomie de l'élève...)

Cette commission procède aux admissions, dans la limite des places disponibles.

Remarques importantes

1. La spécificité même des cursus CHA implique de la part de votre enfant une réelle envie de pratiquer ces disciplines artistiques exigeantes. Il doit être informé que la musique, la danse ou le théâtre lui demandera de nombreux efforts, ainsi que du travail supplémentaire. En effet, il aura à soutenir simultanément un cursus scolaire complet et un apprentissage rigoureux au Conservatoire. Vous-même devez être convaincu que sa réussite sera étroitement liée à l'engagement et au soutien que vous lui apporterez au cours de sa scolarité. **Un engagement dans ce cursus sera demandé pour les 4 années passées au collège.**

2. Les inscrits sont répartis au collège dans des classes composées d'élèves CHA et d'élèves non-CHA.

La première année est probatoire : la communauté éducative peut décider en fin de 6^{ème} l'arrêt de l'option si elle le juge nécessaire.

ADMISSION EN 6^{ème} CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE ou DANSE ou théâtre- Béziers
FICHE D'EVALUATION PEDAGOGIQUE

Nom et prénom		Date de naissance	
Ecole fréquentée		Classe	

Cycle III	Entrée en 6 ^{ème} . Suivi des acquis scolaires au CM2	Objectifs non atteints	Objectifs partiellement atteints	Objectifs atteints	Objectifs dépassés
français	Langage oral				
	Lecture et compréhension de l'écrit				
	Ecriture				
	Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)				
mathématiques	Nombres et calcul				
	Espace et géométrie				
	Grandeurs et mesures				
Education Physique et Sportive					
Sciences et technologie					
Enseignements artistiques	Education musicale				
	Histoire des arts				
	Arts visuels				
Histoire et géographie	histoire				
	géographie				
Enseignement Moral et Civique					

Avis obligatoire de l'enseignant(e) de CM2 pour une affectation de l'élève en 6^{ème} CHA, prenant en compte notamment son appétence et sa motivation pour le domaine artistique considéré et ses compétences transversales (autonomie, qualité organisationnelle).

Cachet établissement

date

signature

A retourner au collège de la CHA concernée avant le 11 mars.